

BROU, le 5 mars 2021

Le Directeur du Journal,
Jean-Claude BIZEAU

L'ÉCHO DE BROU
28160 BROU - Tél. 02 37 47 00 52
Fax 02 37 96 08 36
RC Chartres 02 8 6 Siret 805 620 218 00018

ATTESTATION DE PARUTION

J'atteste avoir reçu la présente annonce pour une parution dans le journal
L'ÉCHO DE BROU DU MERCREDI 10 MARS 2021 n° 3928
sous réserve de conformité à son usage. La présentation de cette annonce est à titre
indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte.



Avis d'appel public à la concurrence

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : Mairie de LE COUDRAY, 32, rue du Gord, 28630 LE COUDRAY.

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire. **Téléphone :** 02 37 28 17 14. **Télécopie :** 02 37 30 17 60. **Adresse du courrier électronique :** contact@ville-lecoudray28.fr

OBJET DU MARCHÉ DE TRAVAUX : réfection des courts extérieurs des tennis.

Répartition en lots : oui. Il convient de soumettre des offres pour un ou pour plusieurs lots.

Lot 1 : VRD TRAVAUX PRÉPARATOIRES.

Lot 2 : TERRAINS DE TENNIS ET CLÔTURES.

Information complémentaire sur le lot :

– Tranche ferme pour la réfection des terrains et les clôtures.

– Tranche optionnelle pour le remplacement des poteaux et filets.

Lot 3 : ÉCLAIRAGE.

Date prévisionnelle du commencement des travaux : 03 mai 2021.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ : une garantie de 5,00 % du montant initial du marché sera constituée.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Financement dans le cadre du budget de la Commune.

Paiement dans un délai de 30 jours.

Paiement sur situations en fonction des travaux exécutés.

Langue devant être utilisée dans l'offre : français.

CONDITIONS DE PARTICIPATIONS :
Pièces à fournir : le règlement de la consultation définit la liste exhaustive des pièces à fournir.

Unité monétaire utilisée : euro.

Le maître d'ouvrage se laisse le pouvoir de négocier sur le prix.

PROCÉDURE DE PASSATION : procédure adaptée passée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation et ci-dessous avec leur pondération.

1 - Valeur technique de l'offre : 60 %.

2 - Prix des prestations : 40 %.

CONDITIONS DE DÉLAI : date limite de réception des offres : le lundi 12 avril 2021 à 12h.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

ADRESSES COMPLÉMENTAIRES : Renseignements d'ordre administratif et techniques : Monsieur HABERT, Responsable des Services techniques, téléphone : 02 37 28 17 14, télécopie : 02 37 28 77 97, e-mail : habert.mairie@ville-lecoudray28.fr

ADRESSES DE RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

• www.amf28.org/coudray - Aucun dossier ne sera adressé sous format papier.

PROCÉDURE DE RECOURS : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie, 45057 ORLÉANS cedex 1, tél : 02 38 77 59 00, fax : 02 38 53 85 16. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Introduction des recours : un référé pré-contractuel peut être introduit auprès du Tribunal Administratif avant la conclusion du marché en cas de manquements aux obligations de mise en concurrence, de transparence des procédures et d'égalité de traitement des candidats du fait du pouvoir adjudicateur.

Un recours pour excès de pouvoir peut également être introduit dans un délai de deux mois à compter de la réception de l'acte faisant grief.

ADRESSE ET MODALITÉS DE TRANSMISSION DES OFFRES : par voie électronique sur le site assurant la confidentialité et la sécurité des transactions suivant : www.amf28.org/coudray

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 04/03/2021.

Le Maire, **Dominique SOULET.**